

COMMUNIQUE de PRESSE | MONTPELLIER | 1er février 2018

Mesurer l'impact de la pollution marine grâce aux tortues

Les déchets marins, en particulier les plastiques, envahissent l'ensemble des mers et des océans de par le monde et ont un impact sur la faune marine. Des politiques internationales de réduction de la pollution marine sont mises en place et il est nécessaire d'évaluer l'évolution de la situation suite aux mesures prises par les Etats membres. Le projet européen INDICIT (INDICator Impact Turtle) vise à les soutenir en proposant des indicateurs d'évaluation de l'influence des politiques de réduction sur la quantité de déchets en mer.

Pourquoi les tortues marines ?

Le projet européen INDICIT (<http://indicit-europa.eu>) a choisi une méthode de bio-indication, en sélectionnant une espèce animale fortement impactée par les déchets marins. La tortue Caouanne, une espèce de tortue marine présente en Méditerranée entre fréquemment en interaction avec des déchets marins de différentes origines et formes, qu'elle avale ou dans lesquels elle se retrouve entravée. L'objectif principal du projet est de mettre en œuvre un protocole d'analyse standardisé sur l'ensemble des pays Européens et du pourtour méditerranéen, pour mesurer les quantités de déchets ingérés par les tortues marines. Ce protocole repose sur la collecte d'échantillons par un réseau de partenaires qui intervient sur les tortues marines échouées ou pêchées accidentellement. Ceci permettra de produire des données comparatives dans le temps, comme la proportion de tortues ayant ingéré des déchets et l'évolution de la quantité des différentes catégories de déchets dans les échantillons d'une année sur l'autre.

Le projet européen INDICIT

INDICIT est un projet collaboratif soutenu par la Commission Européenne qui rassemble 10 partenaires institutionnels de 5 pays européens (France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce) et 2 pays hors Europe (Turquie et Tunisie). Il a non seulement pour vocation de développer une approche commune pour surveiller l'ingestion des macro déchets marins par les tortues marines, mais aussi d'évaluer si d'autres espèces pourraient être des indicateurs utiles, en particulier pour l'enchevêtrement dans les déchets ou l'ingestion de micro-plastiques.

Débuté en février 2017 pour une durée de deux ans, le projet s'inscrit principalement dans le contexte de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin adoptée par l'Europe en vue d'établir un cadre d'action communautaire pour atteindre ou maintenir un bon état écologique des mers et océans.

Les 6 et 7 février prochains, les membres du consortium INDICIT se réunissent au CNRS à Montpellier pour partager les avancées du projet, et échanger avec plusieurs experts européens sur les déchets marins, ainsi que des représentants de différents ministères en charge de l'environnement des pays représentés dans le consortium, et des conventions des mers régionales.

Il est possible de venir rencontrer les membres du projet INDICIT le 7 février à midi au CNRS, 1919 route de Mende à Montpellier (sous réserve d'accréditation auprès d'Aurélie Lieuvain, contact ci-dessous).



Contact

Projet INDICIT | Gaëlle Darmon | P 06 38 88 66 16 | Gaele.DARMON@cefe.cnrs.fr
| Claude Miaud | 04 67 61 33 43 | claude.miaud@cefe.cnrs.fr
Presse INDICIT | Judicaëlle Moussier | P 06 75 53 68 63 | judicaelle.moussier@mnhn.fr
Presse CNRS | Aurélie Lieuvain | T 04 67 61 35 10 | P 06 25 53 89 73 | aurelie.lieuvain@cnrs.fr